

Gambad’Cool a souscrit pour son compte un contrat pour couvrir sa responsabilité civile en tant qu’association.

Toutefois, l’association a l’obligation légale de proposer à ses adhérents une assurance les couvrant de leurs risques sportifs personnels (article L321-4 du code du sport).

Aussi, vous trouverez ci-joint un imprimé à remplir si vous souhaitez souscrire.

Cette assurance d’un coût modique (7 € par an), n’est absolument pas obligatoire.

En outre, avant d’y souscrire, il est conseillé de vérifier si on est pas déjà couvert de ces risques par son assurance personnelle.

## ACCIDENTS CORPORELS MEMBRES SPORTIFS BULLETIN D’ADHÉSION

### Groupama Affinités accidents corporels

Nom de l’Association : **GAMBAD’COOL**.....

N° Sociétaire : **GRC 43838125**.....

### MONTANTS GARANTIS ET FRANCHISES 2018 - Option 2

Montants indexés suivant l’évolution de l’indice AGIRC = 0,435 au 01/04/2017

	MONTANTS DES GARANTIES par sinistre	FRANCHISES par sinistre
<b>Prestations de base</b>		
Décès	9 479 €	Le taux d’invalidité doit être supérieur à 10% (sauf pour les associations sportives)
Incapacité	18 959 €	
Décès et incapacité d’une personne âgée de plus de 70 ans	Indemnités prévues ci-dessus réduites de moitié	
Frais dentaires	69,40€ par dent	Sans
Articles d’optique	93,21 € par article d’optique à concurrence de 1 160 €	
Arrêt de travail supérieur ou égal à 90 jours	10 % du montant du capital souscrit en cas d’incapacité	
Frais de recherche	5 443,29 €	
<b>Prestations complémentaires</b>		
Frais de soins	568 €	Sans
Arrêt de travail inférieur ou égal à 90 jours	8 € par jour	15 jours
Tarif annuel TTC 2018 : 7 € par adhérent (sports ordinaires)		

Monsieur - Madame (2).....

né(e) le

souhaite - ne souhaite pas (2) souscrire la garantie accidents corporels ci-dessus énoncée.

Fait à ..... le

Signature

Pour connaître le détail des garanties, limites et franchises, se reporter aux conditions générales et tableau des montants de garantie et franchises du contrat Groupama Affinités. Renseignements disponibles auprès d’un chargé de clientèle.

Les données personnelles concernant les adhérents sont traitées par l’Assureur dans le respect de la Loi Informatique et Libertés du 06 janvier 1978 modifiée. Leur traitement est nécessaire aux demandes d’adhésion, à la gestion du contrat et des garanties. Elles sont destinées aux services internes de l’assureur.  
Vous disposez d’un droit d’accès, de rectification, de suppression et d’opposition en vous adressant par courrier à Groupama Loire Bretagne, Correspondant CNIL, 23 boulevard Solférimo 35012 Rennes cedex.  
Vous reconnaissez avoir reçu un double et pris connaissance du présent document ainsi que des conditions générales du contrat Groupama AFFINITES remis par l’assureur.



Votre application  
mobile Groupama



Les réseaux sociaux :



www.groupama.fr  
Accédez à votre espace client  
Dialoguez en direct  
avec un conseiller



groupama-fil@  
groupama-loire-bretagne.fr



Coût d’un appel local  
ou gratuit selon  
votre abonnement



297 agences et  
2 150 collaborateurs  
proches de vous